

Des projets près
de chez vous

La politique agricole européenne 2023-2027 en Provence- Alpes-Côte d'Azur

115 millions
d'euros de
FEADER régional



europe.maregionsud.fr

     [europe-danslesud](https://www.europe-danslesud.fr)



Cofinancé par
l'Union européenne



115 millions de FEADER pour l'agriculture et nos zones rurales

Notre région est une terre d'excellence agricole, dotée d'un patrimoine exceptionnel, de filières uniques et renommées. Chaque année, plus de 140 000 hommes et femmes font vivre notre agriculture, atout économique majeur pour notre territoire. La Région Sud est résolument à leurs côtés ! Je le dis chaque année au Salon international de l'agriculture, à l'ensemble des agriculteurs que je rencontre sur le terrain et à tous nos partenaires : je continuerai de me battre pour une agriculture saine, durable et locale, qui fasse vivre nos producteurs comme ils le méritent.

Concrètement, la Région Sud a décliné le Plan Stratégique National FEADER en 9 axes d'interventions adaptés aux enjeux spécifiques du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces axes s'inscrivent en cohérence avec notre action en tant que Région pilote de la planification écologique en France, une première annoncée par la Première ministre en avril 2022. Ils répondent également aux enjeux intégrés dans notre Plan Climat régional « Une COP d'avance » de 2017.

Mon objectif à l'horizon 2027 est de mobiliser 115 millions d'euros de crédits européens FEADER. Chaque année, la Région lancera ainsi des appels à projets, afin d'aider les agriculteurs et les zones rurales à relever les défis actuels : adapter les pratiques face au changement climatique, répondre aux exigences sociétales accrues en matière d'environnement tout en garantissant, dans le contexte concurrentiel mondial, une forte compétitivité. Mais aussi favoriser le renouvellement générationnel des agriculteurs et renforcer la structuration de nos filières pour assurer la viabilité de l'agriculture. Innover, moderniser les réseaux et préserver les ressources en eau, défendre les massifs forestiers et la filière bois, sauvegarder la diversité biologique sur le territoire, via le réseau Natura 2000 dont la Région a désormais la charge, et soutenir les projets des territoires le cadre de LEADER font également partie des priorités d'intervention. La Région Sud entend bien proposer des solutions de financement en mobilisant tous ses partenaires pour agir en ce sens.

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

FEADER 2023-2027 : 9 axes d'intervention régionale

Axe 1 AXE N° 1

Accompagner la transition agroenvironnementale

Objectif 2023-2027

Soutenir la performance globale et la durabilité des exploitations agricoles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur les plans économique, social et environnemental.

Bénéficiaires cibles : les jeunes agriculteurs, les agriculteurs actifs individuels ou en collectif, les établissements de développement, établissements d'enseignement et de recherche, etc.

Enveloppe FEADER prévue : 34 millions d'euros

Axe 2 AXE N° 2

Accélérer le renouvellement générationnel d'agriculteurs

Objectif 2023-2027

Renforcer le renouvellement générationnel d'agriculteurs au sein du territoire régional et simplifier leur parcours d'installation.

Bénéficiaires cibles : candidats de moins de 40 ans à l'installation.

Enveloppe FEADER prévue : 14 millions d'euros



AXE N° 3

Axe 3

Augmenter la valeur ajoutée des productions régionales

Objectif 2023-2027

Accélérer le financement des projets de transformation, de conditionnement et de commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires des entreprises ayant une démarche environnementale forte, avec un impact sur la valorisation locale de la production.

Bénéficiaires cibles : entreprises de l'industrie agro-alimentaire ayant une démarche environnementale forte et mobilisant des produits régionaux.

Enveloppe FEADER prévue : 9 millions d'euros



AXE N° 4

Axe 4

Renforcer la structuration des filières et l'innovation

Objectif 2023-2027

Inciter la mise en œuvre de stratégies de création et partage de valeur, d'organisation collective, de renouvellement des générations d'exploitants agricoles.

Bénéficiaires cibles : représentants publics, agriculteurs, organismes œuvrant dans le développement agricole ou agroalimentaire, opérateurs économiques, société civile.

Enveloppe FEADER prévue : 11 millions d'euros



AXE N° 5

Axe 5

Poursuivre l'effort de modernisation des réseaux hydrauliques et de préservation des ressources en eau

Objectif 2023-2027

Soutenir les projets de modernisation des réseaux ainsi que la création et l'aménagement d'ouvrages permettant de réduire les prélèvements d'eau agricole.

Bénéficiaires cibles : Associations syndicales de propriétaires, collectivités territoriales et leurs groupements, Société d'Aménagement Régional, exploitants agricoles, groupements d'exploitants agricoles ou toute structure mettant en valeur une exploitation agricole

Enveloppe FEADER prévue : 13 millions d'euros



AXE N° 6

Axe 6

Continuer la « Guerre du feu » et la protection des massifs et soutenir la filière bois régionale en plein essor

Objectifs 2023-2027

- Financer les infrastructures permettant de faciliter la prévention et la lutte contre les différents risques, notamment les incendies ;
- Soutenir les projets permettant de mobiliser la ressource en bois en vue de sa valorisation.

Bénéficiaires cibles : propriétaires forestiers privés ainsi que leurs groupements, collectivités territoriales et leurs groupements, Office national des forêts pour les forêts domaniales, associations syndicales et leurs unions, entreprises de travaux forestiers.

Enveloppe FEADER prévue : 7 millions d'euros

Le chemin parcouru de 2014 à 2022

La Région Sud a géré près d'un milliard d'euros de fonds européens sur cette période en tant qu'autorité de gestion, dont 793 millions d'euros pour le Programme de Développement Rural Régional (FEADER). Ces crédits ont permis de soutenir 13 440 projets sur 7 années.





AXE N° 7

Axe 7

Sauvegarder la biodiversité sur le territoire via le réseau des sites Natura 2000

Objectif 2023-2027

Accompagner les actions d'animation et de sensibilisation des propriétaires ou gestionnaires d'espaces. **Bénéficiaires cibles** : animateurs Natura 2000, propriétaires et gestionnaires d'espaces.

Enveloppe FEADER prévue : 6 millions d'euros



AXE N° 9

Axe 9

Renforcer la simplification administrative et l'accompagnement des bénéficiaires

Objectif 2023-2027

Mettre en place des outils facilitant l'accès des porteurs aux financements du FEADER (notamment la dématérialisation du dépôt des demandes) et renforcer leur accompagnement.

Bénéficiaires cibles : tous les porteurs de projets.

Enveloppe FEADER prévue : 3 millions d'euros



AXE N° 8

Axe 8

Soutenir les projets des territoires en faveur des zones rurales dans le cadre de LEADER

Objectif 2023-2027

Impulser de nouvelles dynamiques dans le cadre de stratégies définies et portées par les territoires ruraux.

Bénéficiaires cibles : porteurs de projets définis par la stratégie des territoires des Groupes d'action locale LEADER (« Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ») et répondant à ses critères.

Enveloppe FEADER prévue : 18 millions d'euros

FEADER 23-27 : quelles nouveautés ?

- **Dépôt de dossier facilité** : dématérialisation de vos demandes et de leur suivi sur le logiciel euro-pac ;
- **Encore plus de proximité et d'accompagnement** : décentralisation d'agents régionaux au sein des Maisons de la Région, pour un appui territorial fort ;
- **Des dossiers plus simples** : mise en œuvre de l'option de coûts simplifiés sur certains dispositifs (paiements forfaitaires) ;
- **Un taux de cofinancement plus favorable** : 60 %, soit 1 € d'aide nationale = **1,5 € environ de FEADER.**

La Région Sud vous simplifie la vie !

Vous avez un projet européen ? La Région Sud vous accompagne et vous apporte son expertise pour l'ensemble de votre candidature.

Toutes les informations utiles sont sur le site de la Région Sud : europe.maregionsud.fr

- Un portail entièrement dédié aux aides européennes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Un seul moteur de recherche pour toutes les aides ;
- Un lien direct vers le portail euro-pac pour déposer en ligne vos demandes d'aides ;
- Un guide pratico-pratique en 5 étapes pour monter et déposer votre projet : europe.maregionsud.fr/jai-un-projet/

Hôtel de Région – Direction de l'Agriculture, de la forêt et de l'eau – Service Pilotage FEADER -
27, place Jules-Guesde 13481 Marseille cedex 20
feader-information@maregionsud.fr

Restons connectés

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
[@europedanslesud](https://www.instagram.com/europedanslesud)

europe.maregionsud.fr



Cofinancé par
l'Union européenne

